

Commune de

Blonay – Saint-Légier

LA MUNICIPALITÉ

**AU CONSEIL COMMUNAL
DE BLONAY – SAINT-LEGIER**

PREAVIS No 21-2023

**concernant le remplacement de la conduite
d'adduction d'eau potable
dans le chemin des Mossettes entre les lieux-dits
Prantin et Cergnette (tronçon 1),
pour un montant de CHF 1'075'000.- TTC**

Date proposée pour la 1^{ère} séance de la commission :

Lundi 15.05.2023 – 19.30

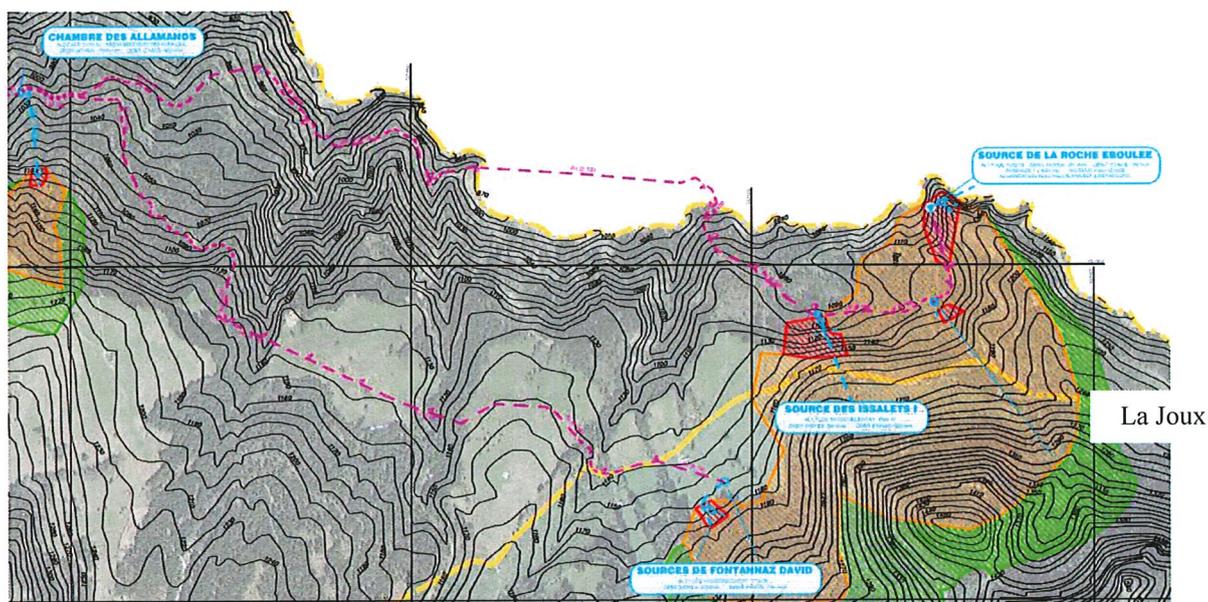
Maison de Commune, salle de Municipalité

Blonay, le 2 mai 2023

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

1. Préambule

Au Nord-Est du village de St-Légier-La Chiésaz, à proximité de la frontière avec le canton de Fribourg, le service des eaux de Blonay-St-Légier exploite le groupe des sources de la Haute-Veveyse. Les ressources de Roche Eboulée et des Issalets sont transportées sur l'axe fribourgeois (Allamands-Comba-Issalets). Les sources de Fontannaz David empruntent la voie St-Légier-La Chiésaz (Allamands-Chevalet-Mossettes-Fontanna David). La chambre des Allamands regroupe toutes ces ressources qui sont ensuite acheminées au réservoir du Mont-Blanc par voie gravitaire.

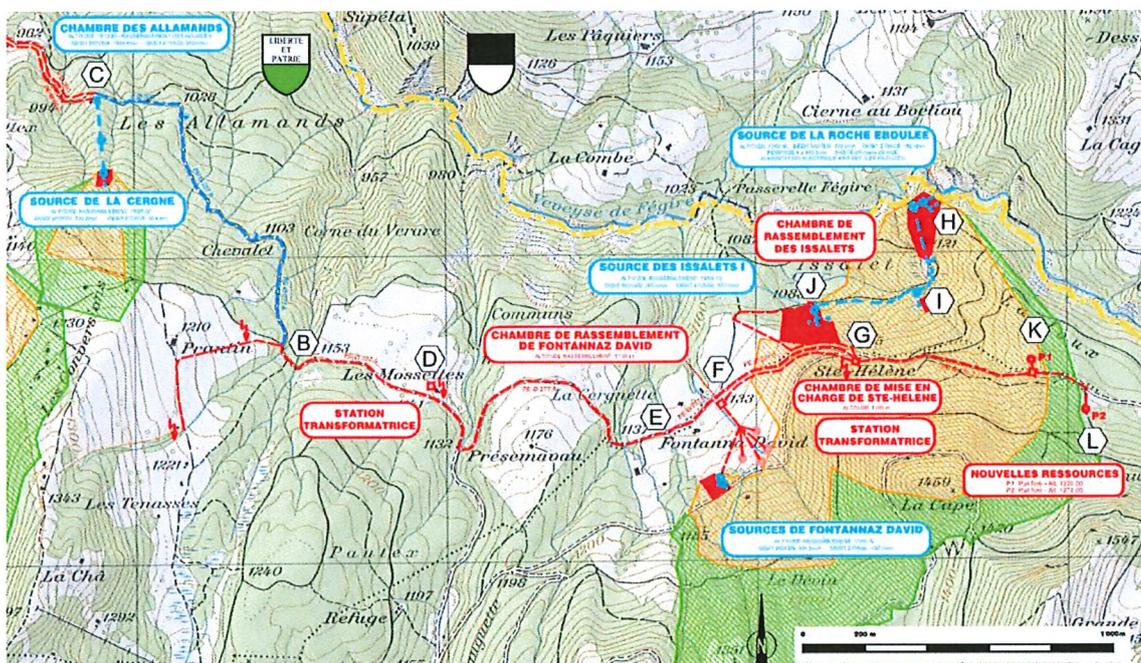


Depuis 2003, les communes de Blonay et St-Légier-La Chiésaz collaborent dans un projet commun de prospection hydrogéologique dans la zone aquifère de la Joux située à l'Est des Issalets. En 2014, lors de la première tentative de captage par des forages subhorizontaux, l'entreprise s'est heurtée à la difficulté de forer dans les terrains saturés en eau. Le forage s'est arrêté définitivement à 47 m de longueur, puis le chantier fut stoppé.

Après une expertise effectuée en 2018 par le bureau de géotechnique de Cérenville, ordonnée par la Chambre patrimoniale vaudoise, les communes ont chargé leur hydrogéologue conseil, le Professeur Aurèle Parriaux, de reprendre le projet à la lumière des problèmes rencontrés lors de l'exécution du forage.

Le concept d'exploitation des nouvelles ressources est concentré sur la période estivale essentiellement. Ceci implique un captage par des puits de pompage dans le réservoir naturel, afin d'exploiter de manière intense lors des périodes de manque d'eau. En dehors des périodes d'étiage, le réservoir inexploité se reconstitue naturellement pour être à nouveau plein pour la prochaine période d'exploitation.

La valorisation des nouvelles ressources implique des changements importants dans la stratégie de transport de l'eau de la zone Haute-Veveysse vers les villages. L'exploitation impose une source d'énergie électrique qui est localisée aux Conversions. Cette situation crée une synergie en faveur de la rénovation de l'axe de transport des Mossettes et du Chevalet (voir plan ci-dessous). L'axe de transport par le territoire fribourgeois et les deux passages périlleux de la Veveysse seront donc abandonnés à court terme.



La phase de valorisation des ressources en eau de la zone des Issalets présentée sur l'image ci-dessus prévoit les travaux suivants :

- La création de nouveaux captages par puits verticaux forés dans le secteur de la Joux.
- La rénovation des captages de Fontannaz-David.
- La création d'une chambre de mise en charge à St-Hélène.
- L'alimentation électrique depuis les Conversions.
- Le pompage des captages existants à la chambre de mise en charge.
- La rénovation de la conduite de transport sur l'axe Mossettes - Chevalet.
- La mise à jour du système de télégestion.

Cette phase de valorisation des ressources constitue la première étape d'un développement plus global à l'amont du réservoir du Mont-Blanc visant à augmenter les ressources communales, à développer le réseau de distribution et de défense incendie et à valoriser la différence d'altitude par la construction d'une station de turbinage.

2. Objet du préavis

En début d'année 2021, une fuite est apparue sur l'adduction Allamands-Comba-Issalets. Sans circulation d'eau, cette conduite a gelé et a été mise hors service pendant plus d'un mois, privant le réseau communal d'environ 70 % de sa capacité de production.

Sachant qu'à court terme, ce tracé sera abandonné au profit de l'axe Allamands-Chevalet-Mossettes-Fontannaz-David, La Municipalité a décidé de démarrer rapidement la rénovation du tracé privilégié.

Le présent document porte sur le remplacement de la conduite d'adduction entre les lieux-dits Prantin et la Cergnette, sur l'axe Fontannaz-David-Mossettes-Chevalet. Ce projet fait suite aux étapes précédentes d'Allamands-Prantin (1'420 mètres) terminées en 2022 et d'Allamands-Saumont (950 mètres) dont le démarrage est prévu au printemps 2023.

La conduite existante en Acier Ø 150 mm est en mauvais état, de plus elle fonctionne sous un régime d'écoulement gravitaire qui n'est pas compatible avec le futur concept, décrit ci-dessus, visant une mise en charge à St-Hélène, à 1'185 mètres d'altitude, pour un turbinage au niveau du réservoir du Mont-Blanc situé à 764 mètres d'altitude.

Le projet prévoit la pose des équipements suivants (voir plan n° 339-212-B01) :

- Sur le tronçon A-B, B-D et D-E, pose de gaines techniques en polyéthylène emboîté PEHD Ø 163/150 pour l'alimentation électrique de moyenne tension, de la réserve, en PEHD emboîté Ø 132/120 pour l'alimentation électrique de basse tension, en PEHD emboîté Ø 92/80 pour le réseau de fibre optique et PEHD emboîté Ø 72/60 pour la télécommande. Sur le tronçon B-D et D-E, pose en attente de la conduite de transport de l'eau en polyéthylène soudée bout à bout PE 100 PN 10 Ø ext. 315 / int. 277.6.

Travaux dans l'aire forestière

Le tracé retenu correspond à la recherche systématique de la réduction de l'impact des travaux sur les surfaces forestières. Dans ce but, les tronçons de fouille traversant l'aire forestière seront réalisés dans l'emprise de routes existantes (DP N° 1023, DP 1008, DP 1104 du territoire de l'ancienne commune de St-Légier-La Chiésaz ainsi que le chemin d'accès de la parcelle n° 741). Les matériaux d'excavation seront évacués en décharge et remplacés par du sable d'enrobage et de la grave de fondation routière.

Lors de l'étape de 2021 qui a vu le remplacement de plus de 1'000 mètres dans le chemin à l'amont du point C, l'installation de chantier, les dépôts de matériaux et matériels ont pris place sur les surfaces de stockage de bois déjà existantes sous le contrôle du garde forestier. Nous proposons le même mode opératoire.

Les travaux décrits dans le présent document seront mis à l'enquête dans le courant du mois d'avril 2023.

3. Grille d'analyse – Agenda 21 (développement durable)

La Municipalité a tenu compte de la grille d'analyse ayant trait au développement durable.

La conduite d'eau potable en acier sous-dimensionnée et obsolète sera remplacée.

Des engagements seront également demandés aux entreprises dans le cadre du déroulement de ce chantier concernant la protection des eaux, la protection de l'air, la protection contre le bruit, la gestion des déchets, les transports, etc.

4. Aspects financiers

Devis soumissions rentrées

Travaux de génie-civil selon devis estimatif H&W SA

Tronçon A-B	600 m	77'900.00 CHF
Tronçon B-D	560 m	160'100.00 CHF
Tronçon D-E	1100 m	310'200.00 CHF
		548'200.00 CHF

Travaux d'appareillage selon devis estimatif H&W SA

Tronçon B-D	560 m	92'200.00 CHF
Tronçon D-E	1100 m	162'400.00 CHF
		254'600.00 CHF

1	Total HT	802'800.00 CHF
2	Travaux géométriques	9'800.00 CHF
3	Honoraires d'ingénieur	94'800.00 CHF
4	Divers et imprévus, env. 10%	90'700.00 CHF
5	TVA 7.7% environ	76'900.00 CHF
	TOTAL PREAVIS	1'075'000.00 CHF

TVA

La TVA concernant les honoraires et les travaux pour le réseau d'eau potable peut être récupérée.

Amortissement

Il est proposé d'amortir cet investissement sur une durée de 30 ans (MCH1).

Plan des investissements et budget

Ces travaux figurent au plan des investissements pour la somme de CHF 100'000.- en 2023, CHF 1'000'000.- en 2024 (Issalets – Prantin).

Financement

Le financement de cette dépense sera assuré par la trésorerie courante ou via un emprunt si nécessaire.

Plafond d'endettement

Le plafond d'endettement autorisé par le Conseil communal pour la législature 2022-2026 se monte à CHF 155'000'000.-.

Dettes à long terme	CHF 81'795'000.00
Dettes à court terme	CHF 4'000'000.00
Total à la date du présent préavis	CHF 85'795'000.00

Coûts financiers annuels (hors TVA)

Intérêts lissés (2.5 %)	CHF 12'500.00
Amortissement annuel	CHF 33'500.00
Total annuel	CHF 46'000.00

Fonds de réserve du service des eaux au 31.12.2022 CHF 8'233'133.98 (provisoire)

5. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande à ce qu'il plaise au Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Léger
décide

- ⇒ d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de remplacement de la conduite d'adduction d'eau potable dans le chemin des Mossettes entre les lieux-dits Prantin et Cergnette (tronçon 1) ;
- ⇒ de lui accorder à cet effet un montant de CHF 1'075'000.- TTC ;
- ⇒ de financer, en cas de nécessité, tout ou partie de la dépense par un emprunt ;
- ⇒ d'amortir l'investissement sur une durée de 30 ans.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic		Le secrétaire
A. Bovay		J. Stejher

Annexe : Plan n° 339-212-B01

Délégation municipale : M. Thierry George, municipal

COMMUNE DE BLONAY - ST-LEGIER

SERVICE DES EAUX



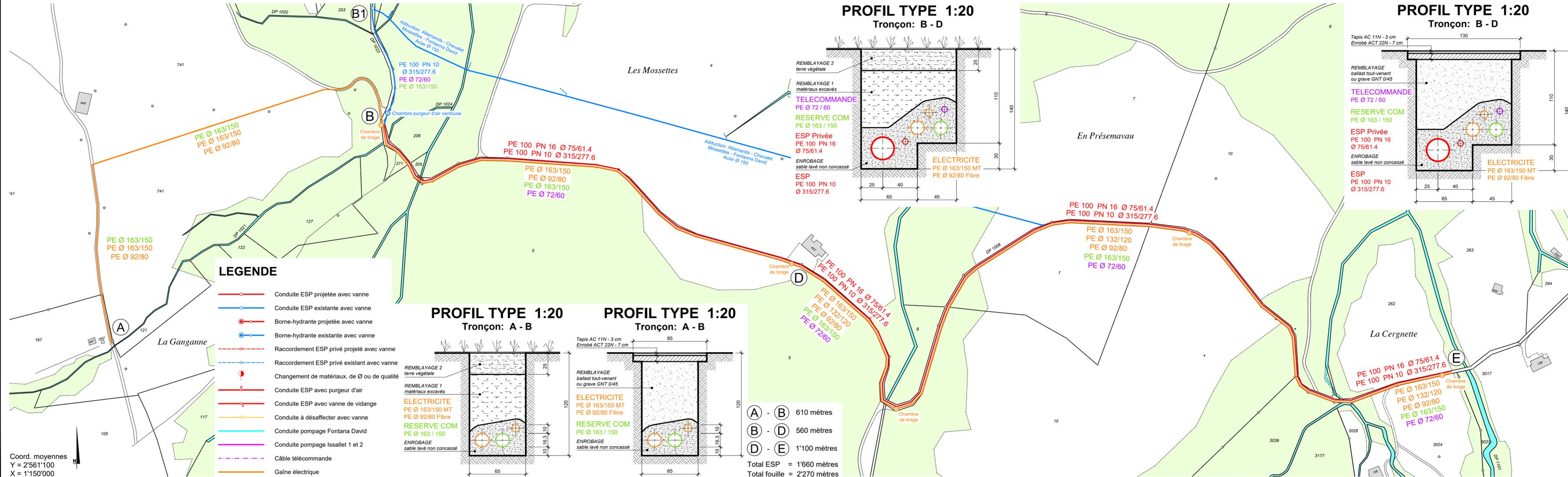
RESSOURCES EN EAU POTABLE DE LA ZONE
DES ISSALETs EN HAUTE-VEVEYSE DE FEGIRE

ADDUCTION PRANTIN - CERGNETTE

SITUATION TRONCON A - B - D - E

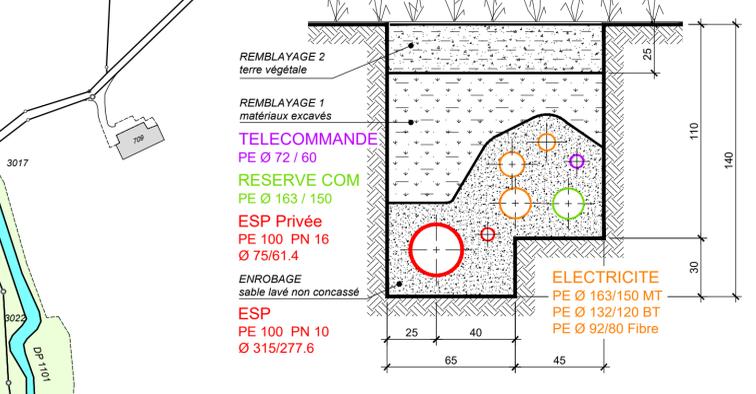
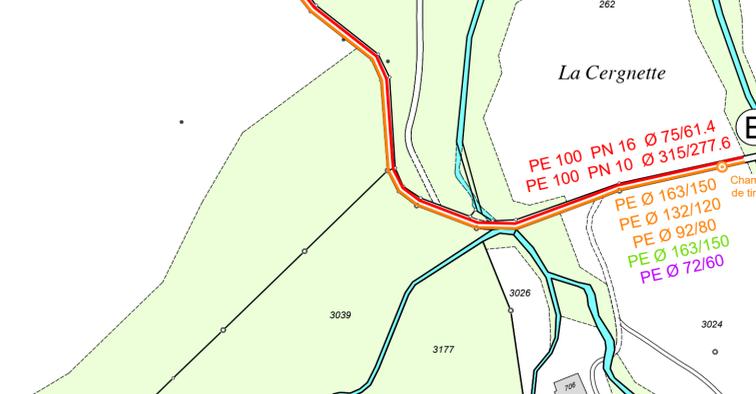
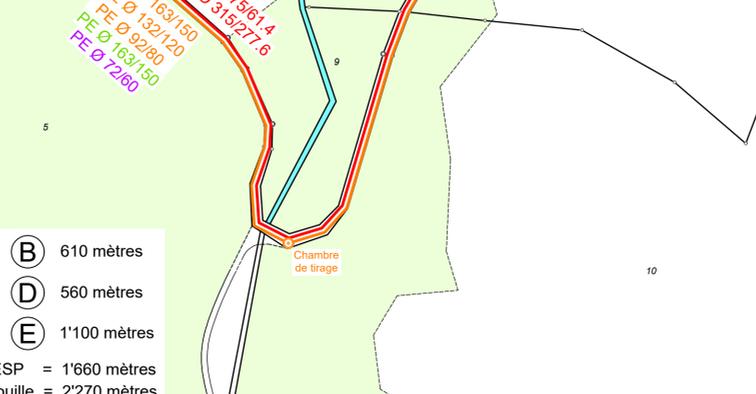
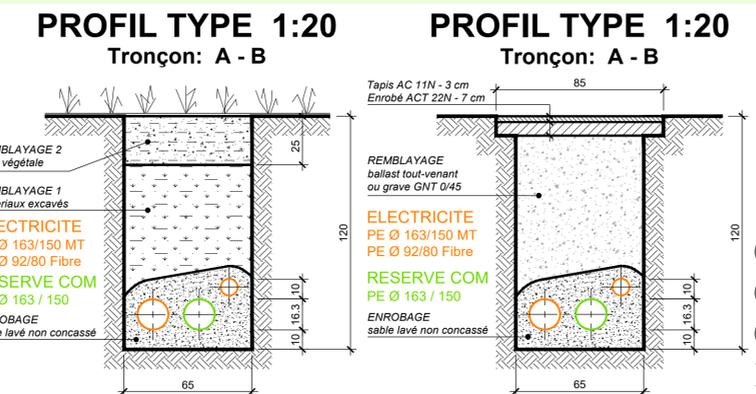
ECHELLE 1:2'000

HERTER & WIESMANN INGENIEURS CONSEILS SA		PROJET
ANCIENS-FOSSES 2 - 1814 LA TOUR-DE-PEILZ - TEL. 021 944 98 54 e-mail: info@hw-eau.ch		
Base	JCG Janv. 2023	Format : 297 x 1260 Plan no : 339-212-B01
Etude	QD 15.03.23	
Dessin		
Modifié		



LEGENDE

- Conduite ESP projetée avec vanne
- Conduite ESP existante avec vanne
- Borne-hydrante projetée avec vanne
- Borne-hydrante existante avec vanne
- - -○- - - Raccordement ESP privé projeté avec vanne
- - -○- - - Raccordement ESP privé existant avec vanne
- Changement de matériaux, de Ø ou de qualité
- Conduite ESP avec purgeur d'air
- Conduite ESP avec vanne de vidange
- Conduite à désaffecter avec vanne
- Conduite pompage Fontana David
- Conduite pompage Issallet 1 et 2
- - - Câble télécommande
- Gaine électrique



A - B 610 mètres
B - D 560 mètres
D - E 1'100 mètres
Total ESP = 1'660 mètres
Total fouille = 2'270 mètres